

AVIS DE DELIVRANCE **13110**

CNR indique qu'il a été conclu le 3/02/2025, sous la référence **13110 ter**, un titre d'occupation du domaine public qui lui a été concédé d'un terrain de 137 400 m² sur les communes de :

Condrieu (69) un tènement cadastré AN 442 et 450 pour partie ainsi qu'un tènement appartenant au domaine public fluvial non cadastré.

Chonas l'Amballan (38) un tènement cadastré AL 43, 118, 115 et 136 pour partie ainsi qu'un tènement appartenant au domaine public fluvial non cadastré.

Saint-Prim (38) un tènement section AB appartenant au domaine public fluvial non cadastré.

Et un plan d'eau de 153 260 m² situé sur les communes de Condrieu, Les Roches de Condrieu, Saint Clair du Rhône, Saint-Prim et Chonas l'Amballan.

Sur l'ensemble des terrains et plan d'eau sus-mentionnés il est édifié :

Nature des installations	Emprises au sol (en m ² environ)
Un bâtiment principal à l'entrée et sa terrasse couverte	160 m ² 106 m ²
Deux bâtiments multi-activités composé comme suit : <ul style="list-style-type: none">- Un restaurant comprenant :<ul style="list-style-type: none">➤ Salle de restauration➤ Bar➤ Cuisine➤ Sanitaires – Vestiaires➤ Local poubelles <u>fermé avec un brise vue et une palissade de 2 mètres de haut.</u>➤ Terrasse extérieure- Des locaux liés à l'activité du ski nautique :<ul style="list-style-type: none">➤ Billetterie➤ Bureau➤ Vestiaires, sanitaires, douches➤ Espace commerces➤ <u>Une cabane à matériel couverte flottante</u>➤ <u>Une terrasse flottante</u>- Des sanitaires publics- Un local technique avec transformateur- Un local VMC	168 m ² 133 m ² 6m * 15m 10m * 20m
Un local maître-nageur <ul style="list-style-type: none">- <u>Avec paillette bois</u>	38 m ² <u>5m / 4 m</u>
Un local à l'entrée du parking principal	3.20 m ²
Un parc résidentiel de loisirs composé de 10 habitations légères de loisirs :	8 HLL de 32 m ² 1 HLL de 35 m ² pour PMR
Un téléski nautique comportant : <ul style="list-style-type: none">- 5 pylônes métalliques- Des pontons en bois- Un poste de commande avec plateforme d'embarquement	

<ul style="list-style-type: none"> - Des tremplins sur le plan d'eau - <u>Un ponton bois départ petit téléski</u> - <u>Un ponton bois départ watergames</u> - <u>Une ligne d'eau séparation petit téléski et paddle</u> - <u>Une ligne d'eau séparation paddle</u> - <u>Un watergames avec ancrages par corps mort à l'aplomb</u> 	<u>2m * 20m</u> <u>2m * 10m</u>
4 parkings :	
<ul style="list-style-type: none"> - Un parking à l'entrée principale (180 places) - Un parking intérieur (200 places) - Un parking du restaurant - Un parking au niveau du parc résidentiel 	4 640 m ² 3 741 m ² 46 m ² 690 m ²
2 terrains de pétanque	95 m ²
Une aire de jeux pour enfants et une aire de pique-nique clôturée	8 190 m ²
Une plage de baignade ensablée	3 125 m ² env.
Mobilier urbains (tables de pique-nique, poubelles, lampadaires, clôtures...) et éléments de signalisation	
<u>1 container accueil wartergames paddle</u>	<u>12m*2.5m</u>
<u>1 container accueil watergames paddle</u>	<u>6m*2.5m</u>
Une installation de douches en plein air sur la plage	25 m ²

Les terrains et le plan d'eau dépendant du domaine public qui lui a été concédé, le tout figurant sur le plan/la vue aérienne de situation figurant ci-après.

Ce titre est consultable sur demande à l'adresse suivante en précisant la référence 12165 : :

- Cnr.vienne@cnr.tm.fr,
- OU Direction des Territoires Rhône Médian – ZA de Verenay – BP 77 – 69420 AMPUIS

Cette conclusion peut faire l'objet d'un recours, dans un délai de deux mois à compter de la publication du présent avis, ceci auprès du tribunal administratif de Tribunal administratif de Lyon

Palais des Juridictions administratives

184, rue Duguesclin

69433 Lyon Cedex 03

tél. : 04 87 63 50 00

greffe.ta-lyon@juradm.fr
<http://lyon.tribunal-administratif.fr>

Le présent avis a été mis en ligne LE 9/01/2026

